

### Le statut d'étudiant

#### Dispositif d'aide aux étudiants précaires pour faire face à la situation du Covid-19

Un nouveau dispositif est mis en place par le gouvernement. Il s'adresse aux étudiants :

ayant perdu un emploi ou un stage gratifié  
ultramarins restés en métropole.

Il s'agit d'une aide de 200€, qui sera versée selon certaines conditions et en complément d'aides déjà mises en place.

Faire la demande d'aide exceptionnelle :

<https://covid19-soutien-emploi-etudiant.lescrous.fr/>

<https://covid19-soutien-etudiants-ultramarins.lescrous.fr/>

Le statut d'étudiant est attribué uniquement aux élèves inscrits à l'Intec de Paris en formation initiale ([classes de préparation renforcée](#), [apprentissage](#)) et les élèves inscrits au minimum à une unité d'enseignement (UE) en cours du jour ou en cours renforcé, en DCG et DSCG. À ce titre, ces élèves doivent s'acquitter en amont de l'inscription de la [contribution vie étudiante et de campus](#) (CVEC). L'étudiant reçoit une carte d'étudiant et deux certificats de scolarité. Dans les autres cas (inscription à la carte, cours à distance, cours du soir, séances de regroupement), l'élève ne bénéficie pas du statut d'étudiant. Il reçoit une carte d'élève et deux certificats de scolarité.

#### **Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)**

Afin de régler la CVEC, il faut se connecter au site du Crous : [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

En savoir plus sur la [contribution vie étudiante et de campus](#) et les étudiants qui y sont assujettis

#### **Bourse**

Lors de leur inscription, les étudiants boursiers doivent joindre à leur dossier d'inscription, 2 copies de leur avis conditionnel de bourse.

## Besoin d'information ?

Pour toute question d'ordre général, le service accueil-orientation de l'Intec-Paris vous répond :

les lundis, mardis, mercredis de 9h à 13h et de 14h à 17h  
les jeudis en période d'inscription : de 9h à 13h et de 14h à 18h  
les vendredis : de 9h à 13h (fermé l'après-midi)

Tél. : 01 40 27 25 38

@ : [intec\\_accueil@lecnam.net](mailto:intec_accueil@lecnam.net)

*Attention ! En raison des restrictions actuelles, le service accueil-orientation de l'Intec vous accueille uniquement sur rendez-vous.*

## Le Crous en vente à emporter



# Vente à empo

## Le Crous de Paris en vente à emporter à partir du 11 mai 2020 !

Découvrez des formules repas  
sur plusieurs sites !



1 plat à  
réchauffer

ou



1 salade

ou



1 sandwich

+



1 boisson

+



1 dessert



Retrouvez un **nouveau choix de formules** chaque semaine.  
Consultez la liste complète des points de vente à emporter  
sur **[www.crous-paris.fr](http://www.crous-paris.fr)**

## Contacts

[intec\\_inscriptions@lecnam.net](mailto:intec_inscriptions@lecnam.net)

## Modalités particulières

Des modalités particulières s'appliquent aux [élèves boursiers](#), aux [étudiants étrangers](#) et aux [salariés et demandeurs d'emplois](#) souhaitant s'inscrire à l'Intec.

<https://intec.cnam.fr/le-statut-d-etudiant-130116.kjsp?RH=stat+etu>